



VAE - Les points relais conseil V2

Orientation

Les Points Relais Conseil sont ouverts à tous les publics, ils informent, conseillent sur la démarche de VAE, les procédures et l'offre de certifications.

Ils apportent un conseil spécialisé et une aide aux choix dans la certification au regard de votre projet professionnel et proposent plusieurs modalités d'accueil, en présentiel et à distance selon vos besoins.

CARTE DES PRC